

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT
de BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON I

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11

Présents : 6

Votants : 7

OBJET:

**Retrait de la
délibération
26/2026**

42/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le 25 juin à 19 heures 30

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de **Madame Béatrice ALBERT, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 22 juin 2026**

Présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Robert CLOT,
Alex DA SILVA VIEIRA, Elodie LEFEBVRE, Sylvain
PROTIER, Gilles FORRET

Absents : Gilles JUGE, Marina CASTAGNA, Loïc MERLIN,
Gilles FORRET

Pouvoirs : Clémentine KUNEGEL à Béatrice ALBERT.

Secrétaire de séance : Elodie LEFEBVRE

Madame la Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de
retirer le délibération n°26/2026 du 5 juin 2026 au motif que
l'alinéa 29 doit être modifié car conformément à l'article L2122-22
du CGCT, le montant fixé par le conseil municipal ne peut être
supérieur au seuil fixé par le décret n°2026-118 du 20 février 2026
portant mesures de simplification de l'action publique locale et des
normes applicables aux collectivités territoriales et à leurs
groupements **soit 200 €.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, retire
la délibération 26/2026 du 5 juin 2026.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit.

Pour copie conforme,

La Maire,

Béatrice ALBERT



La secrétaire de séance,

Elodie LEFEBVRE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 005-210501813-20260625-D422026-DE